

**AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC  
PERMIS DE STATIONNEMENT  
A2024-143  
Distribution de composteurs sur le parking du Port**

Le Maire de la Commune du Pecq,

Vu le Code de la route, notamment les articles L. 411-1, L. 411-6, R110-2, R411-2, R411-8, R411-25 et R411-26,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2212-1, L. 2212-2, L. 2122-24, L. 2213-1 et L. 2213-2,

Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière, modifiés par les textes subséquents,

Considérant la demande d'arrêté de la CASGBS pour la distribution de composteurs sur le parking du Port- 78230 Le Pecq, le samedi 15 juin de 13h30 à 15h00,

Considérant la nécessité d'assurer le bon déroulement de ces travaux et d'assurer la sécurité des usagers,

---

**ARRETE**

---

**ARTICLE 1 :**

La CASGBS est autorisé(e) à occuper le domaine public sur le parking du Port -78230 LE PECQ le samedi 15 juin de 13h30 à 15h00.

3 places de stationnement sont neutralisées.

**ARTICLE 2 :**

La signalisation et la pré-signalisation nécessaires à la matérialisation du présent arrêté seront assurées par les soins de la CASGBS.

**ARTICLE 3 :**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révocable, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

**ARTICLE 4 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication sur le site Internet de la commune.

**ARTICLE 5 :**

La Directrice Générale des Services, le Directeur des Services Techniques, le Commissaire Divisionnaire, chef de la Circonscription de Sécurité Publique de Saint-Germain-en-Laye et les agents de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Pecq, le 16 mai 2024



Le Maire,  
Laurence BERNARD

**VILLE DU PECQ**

13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 LE PECQ

Tél. : 01 30 61 21 21 - Fax : 01 30 61 52 54

Courriel : [mairie@ville-leneca.fr](mailto:mairie@ville-leneca.fr) - Portail officiel : [ville-leneca.fr](http://ville-leneca.fr)

SUIVEZ-NOUS SUR :  